

Analyses 2012



**Rwanda :
un jubilé célébré en ordre rangé**

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Rwanda : un jubilé célébré en ordre rangé

Il n'y aura pas d'effervescence particulière dans les rues de la capitale Kigali le 1^{er} juillet, date anniversaire de l'indépendance du Rwanda obtenue voici cinquante ans. Ni sur les collines verdoyantes qui animent la topographie du pays. Le président Paul Kagame a averti dans une récente édition du magazine *Jeune Afrique* : « Ce sera (...) une journée de réflexion, pas une occasion de festivités et de dépenses publiques incontrôlées. Je sais d'ailleurs que sur le continent les cinquantenaires ont souvent été célébrés avec fastes et réjouissances, mais nous ne nous sentons pas obligés de faire de même. » Le boss a parlé, les Rwandais exécuteront. La routine au Rwanda, où la liberté de parole et d'action est réduite au strict minimum.

Cinq décennies après son accession à l'indépendance, acceptée à l'époque par le pouvoir 'colonial' belge qui avait reçu en 1924 le mandat d'administrer le Rwanda et le Burundi, le 'Pays des mille collines' offre une image ambivalente. C'est le jeu du côté pile, côté face.

Le côté face, commençons par lui, est le plus reluisant, au point de l'emporter dans la pesée d'intérêts des bailleurs de fonds. Au sens propre, c'est le visage du super-président Kagame qui s'affiche et s'invite partout. Les conférences internationales et les universités se l'arrachent. Tous veulent le décorer de prix prestigieux pour sa contribution à la réconciliation dans son pays, à la paix. Il est vrai que ce que le Rwanda a réalisé depuis le dramatique génocide perpétré à l'encontre de la minorité tutsie – on parle de 500.000 à un million de morts, auxquels il faut ajouter plusieurs dizaines de milliers de Rwandais tués pour des motifs politiques par les miliciens hutus de 1994 ou lors de représailles de l'Armée patriotique rwandaise du président actuel – est impressionnant. Le pays est aujourd'hui en paix, l'immense majorité des onze millions de Rwandais vit en sécurité.

Au visage émacié de Paul Kagame correspond une rigueur à toute épreuve, un dévouement absolu à la cause du développement économique et social du Rwanda (dont 80% de la population vit encore au jour le jour d'une agriculture de subsistance), une exigence de résultats immédiats, une intransigeance sans limite à l'endroit de tentatives de détournement de fonds ou de corruption. Dans le décor africain, l'exception Kagame fait mouche. Elle offre comme une bouffée d'air aux pays donateurs écoeurés par les trop nombreux systèmes népotiques africains qui gloutonnent les fonds venus d'Occident.

Les passe-droits pour les militaires hauts gradés, la prédominance quasi monopolistique du FPR, le parti présidentiel, dans les principaux secteurs économiques (transport, construction, sécurité, eau minérale) et les pots-de-vin à verser parfois pour obtenir une place de travail (le chômage guette des dizaines de milliers de jeunes diplômés), tout cela existe et se sait. Mais la petite corruption, celle qui pourrit le quotidien des simples citoyens, est plus faible qu'ailleurs. Les policiers ne mendient jamais un 'sucré' au bord de la route comme au Congo voisin. Et puis les millions de dollars injectés indirectement dans l'économie rwandaise par le FPR permettent de maintenir la croissance du PIB au-dessus de la barre des 6%. Kigali se paie des bâtiments publics

et hôtels tape-à-l'œil. À la campagne, les centres de santé sont équipés de panneaux solaires, ravitaillés en médicaments et dotés du matériel minimum grâce aux fonds généreusement accordés par les bailleurs et plusieurs ONG américaines très actives. Les écoles parsèment les collines et offrent la chance à chaque enfant rwandais d'y étudier neuf ans gratuitement (ou presque, si on songe aux uniformes et cahiers à payer).

Mais voilà : derrière l'apparence du Rwanda bon-élève, il y a le côté pile. Qui fait froid dans le dos. Au Rwanda, la torture est pratiquée chaque jour, affirment à l'abri des regards et des écoutes téléphoniques de nombreux défenseurs des droits humains, témoignages à l'appui. Et ce en dépit de la ratification par le pays de la Convention contre la torture des Nations unies en 2008. Les organisations internationales se chargent de publier noir sur blanc ce que personne n'ose dénoncer ouvertement au Rwanda (voir pour exemple le récent rapport d'Amnesty International *'Rwanda : Briefing to the UN Committee Against Torture'* ou encore le *'Rapport droits humains 2011'* du Département d'Etat américain). Les disparitions et détentions illégales prolongées de citoyens ordinaires se comptent par douzaines, probablement par centaines, chaque année. Elles s'opèrent dans l'ombre : laissées sans nouvelles, terrorisées, les familles refusent souvent de témoigner. Dans le meilleur des cas, des personnes disparues réapparaissent sans explication après avoir subi les sévices infligés dans les prisons militaires ou des centres de détention non officiels. Plusieurs n'en reviennent jamais. D'autres encore sont présentées devant une cour de justice sans que leur détention illégale ne soit prise en considération. Ces rafles arbitraires visent large : paysans, enfants des rues, sans-abris, vendeurs ambulants, motards suspectés d'avoir participé à des attaques à la grenade, parents de fuyards... « Quand un journaliste choisit de s'exiler, ses proches sont poursuivis dans tout le pays », explique un défenseur des droits humains.

C'est qu'en toile de fond, le président Kagame gouverne un régime totalitaire à parti de facto unique qui ne tolère aucune voix dissidente. Toutes les élections sont lourdement truquées, les organes de presse cadennassés. Reporters sans Frontières classe le Rwanda 156^e sur 179 pays en matière de liberté de la presse. Le gouvernement mène une vraie guerre de l'information où chaque rapport est lissé, chaque statistique contrôlée, les autorisations de recherche accordées au compte-gouttes. Là où le Rwanda joue sa réputation, l'étau se resserre encore plus : « Dans le domaine de la santé, il est pratiquement impossible de lancer la moindre recherche indépendante », relève une employée d'une ONG rwandaise. A l'automne 2011, une campagne media planifiée par l'agence onusienne UNFPA sur les fistules obstétriques censée accompagner une série d'interventions chirurgicales, fut annulée sur ordre du ministère rwandais de la Santé, ce dernier niant que le problème existât à large échelle. Alors que les taux de mortalité maternelle et infantile chutent agréablement, on suspecte d'autres chiffres d'être artificiellement tirés vers le bas ou... vers le haut pour attirer encore plus d'aide internationale !

La paix et la sécurité qui règnent dans le pays ont leur prix : une autocensure permanente dans toutes les strates de la société. Moins connues que les affres judiciaires des politiciens d'opposition et journalistes emprisonnés ou condamnés (voir les cas de Victoire Ingabire,

Bernard Ntaganda, Deo Mushaydi, Kayumba Nyamwasa, Theogene Rudasingwa, Agnès Uwimana, etc.), les arrestations et inculpations d'étudiants universitaires ou membres de partis politiques sont fréquentes. En cause, un e-mail suspect, une parole mal interprétée, une dénonciation gratuite. Dans les universités, les ministères, les entreprises, les indices du FPR sont partout. Beaucoup de suspects harassés sont ensuite relâchés ou acquittés faute de preuves, mais le mal est fait.

Deux lois interdisant tout discours divisionniste et/ou qualifié d'« idéologie génocidaire » - les vocables 'Hutu' et 'Tutsi' sont proscrits – servent de couperets instrumentalisables à souhait. Déroger à l'histoire officielle du Rwanda dictée par le gouvernement ou « offenser » un survivant du génocide peut coûter jusqu'à vingt-cinq années de prison. « Dans notre école secondaire, une animatrice de l'internat fut un jour arrêtée par la police et emmenée dans un pick-up sous les yeux de tous parce qu'elle avait reproché à des élèves survivants du génocide d'avoir laissé traîner des déchets suite à une réunion », se souvient une jeune habitante de la province du nord. Soumise à une vive critique internationale depuis son adoption en 2008, la loi sur l'idéologie génocidaire est en cours de réforme. « Quoiqu'il en soit, on assiste depuis 2010 à une baisse du nombre d'inculpations pour idéologie génocidaire qui représentent des cas difficiles à prouver, au profit d'accusations d'atteinte à la sûreté de l'Etat », note un observateur aguerri des procès 'politiques' au Rwanda.

C'est dans cet inquiétant contexte que le Rwanda célébrera ses 50 ans d'indépendance le 1^{er} juillet lors d'une fête opportunément double, a annoncé le Président de la République. Les discours retraceront en effet aussi – et avant tout – l'entrée victorieuse des rebelles du FPR dans Kigali le 4 juillet 1994. Rien de nouveau. Comme lors de chaque rassemblement, les Rwandais écouteront docilement la parole venue d'en-haut.

* * * * *

La Commission Justice et Paix
Belgique francophone,
Le groupe de travail Afrique centrale
de la Commission Justice et Paix
Belgique francophone
Juin 2012